



Division des personnels  
1<sup>er</sup> degré  
DPE1

Cayenne, le 18 juin 2025

Affaire suivie par :  
Nadine PALMOT  
Tél : 0594 27 20 33  
Ruth SCIPION  
Tél : 0594 25 59 78  
Mél : [gestionco.dpe1@ac-guyane.fr](mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr)

Route de Baduel BP6011  
97306 Cayenne Cedex

**Circulaire n°2025-841-DPE1 – Mouvement intra académique 1<sup>er</sup> degré poste spécifique à profil  
Appel à candidature directeur d'école à plus de 18 classes**

*Publics concernés : Les enseignants du premier et du second degré de l'académie de Guyane*

*Objet : Appel à candidature poste de directeur d'école à plus de 18 classes*

*Entrée en vigueur : 18 juin 2025.*

*Référencement : Site académique, rubrique "Personnels".*

Pièces jointes :

- Annexe 1 – Postes de direction d'école à plus de 18 classes vacantes au 01/09/2025
- Annexe 2 – Fiches de poste directeur d'école à plus de 18 classes

Le Recteur de la Région académique de Guyane  
Chancelier des Universités  
Directeur académique des services de l'Education nationale

**Vu :**

Les lignes directrices de gestion 2025-2027 de l'académie de Guyane relatives aux orientations générales de la politique de mobilité du 20 janvier 2025.

Je vous informe que des postes de directeurs d'école à plus de 18 classes sont à pourvoir à la rentrée scolaire 2025.

**MODALITES DE PARTICIPATION**

Les personnels qui souhaitent postuler aux postes de directeur d'écoles à plus de 18 classes devront formuler leur candidature du **mercredi 18 juin 2025 au mercredi 25 juin 2025**, accompagnée des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation.

L'envoi des candidatures se fera par courriel à l'adresse suivante : [gestionco.dpe1@ac-guyane.fr](mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr)

Les candidats seront convoqués pour un entretien. Au cours de cet entretien, seront principalement examinées les motivations des candidats et leur perception de la fonction postulée au regard des conditions d'exercice propres à ces postes.

Les avis des commissions d'entretien seront communiqués par retour mail aux adresses académiques des candidats.

**ATTENTION :**

- Les personnels ayant bénéficié d'un entretien avec un avis favorable rendu lors des commissions SPAP en mars 2025 doivent formuler 3 vœux classés par ordre de préférence.
- Les personnels ayant eu un avis défavorable lors de la commission SPAP de mars 2025 ne sont pas autorisés à candidater lors de cette session de juin 2025

**CALENDRIER DES OPERATIONS**

Date	Opérations
Mercredi 18 juin 2025 au Mercredi 25 juin 2025	Envoi des candidatures par courriel à : <a href="mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr">gestionco.dpe1@ac-guyane.fr</a>
Lundi 30 juin 2025 au Mardi 1 <sup>er</sup> juillet 2025	Commissions académiques d'entretien
A partir du mercredi 2 juillet 2025	Notification des résultats des commissions académiques d'entretien

Pour le Recteur et par délégation  
La Secrétaire Générale Adjointe  
Directrice des Ressources Humaines



Nicole ROCHUR

**Direction d'écoles à plus de 18 classes vacantes au 1<sup>er</sup> septembre 2025**

RNE Etab	Nom établissement	Commune	LibL Nature support	Nombre de classes
9730200E	E.P.PU GROUPE SCOLAIRE MORTIN	CAYENNE 2	DIRECTEUR D'ECOLE	28 CLASSES
9730212T	E.P.PU STEPHAN PHINERA-HORTH	CAYENNE 1	DIRECTEUR D'ECOLE	19 CLASSES
9730321L	E.E.PU JOSEPH SYMPHORIEN	ST-LAURENT 1	DIRECTEUR D'ECOLE	26 CLASSES
9730506M	E.E.PU MICHEL NORKA	ST-LAURENT 1	DIRECTEUR D'ECOLE	24 CLASSES
9730445W	E.P.PU ANNE-MARIE MARCHADOUR	MANA	DIRECTEUR D'ECOLE	21 CLASSES
9730611B	E.P.PU EDOUARD JEAN	MATOURY	DIRECTEUR D'ECOLE	20 CLASSES

<b>FICHE DE POSTE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Directeur(trice) d'école E.P.PU Groupe scolaire MORTIN à Cayenne 28 classes</b>
	<b>CARACTÉRISTIQUES DU POSTE</b>	<p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 700 élèves</li> <li>• Très forte densité scolaire, avec plusieurs niveaux doublés ou triplés</li> </ul> <p><u>Implantation géographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quartier urbain dense et mixte, situé au cœur de Cayenne</li> <li>• Présence de structures municipales (bibliothèque, centre social)</li> </ul> <p><u>Enjeux éducatifs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohabitation de publics variés : élèves allophones, familles précaires, nouveaux arrivants</li> <li>• Besoin de continuité pédagogique forte entre les cycles</li> <li>• Gestion de la diversité linguistique et culturelle</li> <li>• Prévention des violences scolaires et promotion du vivre-ensemble</li> </ul>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le directeur d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.
	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Le directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau.</p> <p>Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local.</p> <p>Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>MISSIONS</b>	Le directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Animateur pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement. A travers un pilotage renforcé, il sait s'appuyer sur son équipe pour décliner une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>• Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;</li> <li>• Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>• Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>• Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>• Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>• Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>• Rendre compte de son action auprès des IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>• Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>• Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>• Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>• Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> <li>• Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>• Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>• Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>• Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>• Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>• Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>• Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>• Maîtriser le référentiel du directeur d'école</li> </ul>
--	--------------------	--

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Madame l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>• Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: <a href="mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr">gestionco.dpe1@ac-guyane.fr</a> avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>• Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>

## FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE	
	<p><b>INTITULE DU POSTE</b></p> <p align="center"><b>Directeur(trice) d'école E.E.PU STEPHAN PHINERA-HORTH à Cayenne</b></p> <p align="center"><b>19 classes</b></p>
IDENTIFICATION DU POSTE	<p><b>CARACTÉRISTIQUES DU POSTE</b></p> <p><u>Organisation pédagogique de l'école</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>19 classes réparties sur un seul site de plein pied en 5 classes maternelle et 14 classes élémentaires</li> <li>Accompagnement et co-pilotage d'un dispositif de l'Ecole Inclusive ARE Auto Régulation à l'Ecole (Circonscription Cayenne 1 Saül, SAEI, ADAPEI 973)</li> </ul> <p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Environ 370 élèves scolarisés de la PS au CM2 répartis ainsi: 120 élèves de la PS à la GS dans 5 classes maternelles, 60 élèves de CP répartis en 4 classes, 55 élèves répartis en 4 classes, 140 élèves du CE2 au CM2 répartis en 6 classes</li> <li>Dispositif ARE: en 2024 2025, 3 élèves en situation de handicap bénéficient du dispositif, 10 élèves bénéficieront du dispositif pendant l'année scolaire 2025 2026</li> </ul> <p><u>Implantation géographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quartier prioritaire de la politique de la ville</li> <li>Environnement urbain favorisé, la dynamique associative est forte en termes de partenariat avec l'école</li> </ul> <p><u>Enjeux éducatifs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Climat scolaire à poursuivre de stabiliser, forte implication de l'équipe-pédagogique dans les dispositifs PHARE et CPS</li> <li>Appui sur une antenne du RASED secteur Zéphyr / Bourda sur une partie du temps scolaire</li> <li>Inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes de référence de l'école</li> <li>Accompagnement des élèves en situation de handicap ou non ayant des difficultés en lien avec l'antenne du RASED et l'équipe pluricatégoriel de l'ESMS ADAPEI 973</li> <li>Enjeu fort de mixité sociale à développer en partenariat avec l'IEN CCPD, le service de la Direction de l'Education de la Mairie de Cayenne</li> <li>Relation école famille: taux de rotation élevé en raison de la mobilité des familles, exigence importante des familles scolarisant leur enfant dans cette école qui implique une présence, une régularité, une écoute rapprochée et constante, une disponibilité pour apporter une réponse rapide, efficace respectant le cadre institutionnelle afin que la relation école famille soit stable et épanouie.</li> </ul>
	<p><b>PLACE DU POSTE</b></p> <p>Le(la) Directeur(rice) d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription de Cayenne 1 Saül et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.</p>
	<p><b>CADRE GENERAL</b></p> <p>Le Directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau REP+ Holder.</p> <p>Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local.</p> <p>Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
PROFIL DU POSTE	<p><b>MISSIONS</b></p> <p>Le Directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels enseignants et municipaux, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.</p> <p>Pilote pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement dans la mise en oeuvre des recommandations, des objectifs, des dispositifs du MEN.</p> <p>Pilote pédagogique, il accompagne et assure le suivi des enseignants en besoin de formation professionnelle en lien avec l'équipe de la circonscription de Cayenne 1 Saül.</p> <p>Pilote pédagogique, il assure le suivi et l'accompagnement des situations élèves en décalage ou difficulté scolaire, en situation de handicap.</p> <p>Pilote pédagogique, il a un regard expert sur le suivi et la gestion de l'assiduité des élèves, levier de réussite des élèves dans les apprentissages.</p> <p>A travers un pilotage renforcé, adossé à un carnet de bord école, il sait s'appuyer sur son équipe pour décliner une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves.</p> <p>L'articulation du pilotage pédagogique et administratif du Directeur d'école et de l'IEN CCPD dans le cadre de la Loi Rilhac est une nouvelle dynamique collaborative à développer, et ce, pour la réussite de tous les élèves et l'amélioration de la performance des élèves dans les apprentissages (appui sur un carnet de bord école et de circonscription)</p> <p>Le Directeur participe activement aux Conseils des Directeurs de la circonscription, aux réunions de Directeurs de secteur initiés par l'IEN de la circonscription, tout comme aux instances du Réseau REP+ Holder co-pilotés par l'IEN et le Principal du collège.</p>

	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide présent dans l'école, dans la circonscription de Cayenne 1 Saül</li> <li>Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves aux évaluations nationales début CP à CM2, mi parcours CP et aux évaluations académiques GS.</li> <li>Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>Rendre compte de son action auprès de l'IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> <li>Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>Maîtriser les outils numériques institutionnels et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>Maîtriser le référentiel du directeur d'école</li> </ul>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Monsieur l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: <a href="mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr">gestionco.dpe1@ac-guyane.fr</a> avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>

## FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Directeur(trice) d'école E.E.PU JOSEPH SYMPHORIEN à Saint-Laurent du Maroni 26 classes</b>
	<b>CARACTÉRISTIQUES DU POSTE</b>	<p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 650 élèves</li> <li>• Présence d'un important public allophone et primo-arrivant</li> </ul> <p><u>Implantation géographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de l'Ouest guyanais éloignée des grands centres</li> <li>• Établissement central dans la ville, avec des difficultés d'accès à certaines ressources</li> </ul> <p><u>Enjeux éducatifs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de scolarisation d'élèves sans maîtrise du français</li> <li>• Besoin de renforcement des compétences de base</li> <li>• Coordination indispensable avec les dispositifs d'accueil FLS/FLE</li> <li>• Réduction des écarts de réussite dès le cycle 1</li> </ul>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le directeur d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Le directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau.</p> <p>Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local.</p> <p>Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Animateur pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement.</p> <p>A travers un pilotage renforcé, il sait s'appuyer sur son équipe pour décliner une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>• Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;</li> <li>• Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>• Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>• Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>• Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>• Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>• Rendre compte de son action auprès des IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>• Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>• Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>• Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>• Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>Maîtriser les outils numériques et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>Maîtriser le référentiel du directeur d'école</li> </ul>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Madame l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>

<b>FICHE DE POSTE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Directeur(trice) d'école E.E.PU MICHEL NORKA à Saint-Laurent du Maroni 24 classes</b>
	<b>CARACTÉRISTIQUES DU POSTE</b>	<u>Effectifs</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 600 élèves</li> <li>• Taux d'absentéisme significatif dans certaines cohortes</li> </ul> <u>Implantation géographique</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur excentré de Saint-Laurent</li> <li>• Isolement partiel des infrastructures scolaires</li> </ul>
		<u>Enjeux éducatifs locaux</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du lien école-famille à travers des actions de proximité</li> <li>• Organisation d'ateliers parents-enfants</li> <li>• Nécessité d'un encadrement pédagogique très structuré</li> <li>• Mise en œuvre de projets collectifs pour renforcer la stabilité des apprentissages</li> </ul>
<b>PLACE DU POSTE</b>	Le directeur d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.	
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Le directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau.</p> <p>Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local.</p> <p>Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
	<b>MISSIONS</b>	Le directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. animateur pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement. A travers un pilotage renforcé, il sait s'appuyer sur son équipe pour décliner une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>• Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;</li> <li>• Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>• Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>• Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>• Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>• Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>• Rendre compte de son action auprès des IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>• Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>• Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>• Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>• Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> <li>• Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>• Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>• Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>• Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>• Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>• Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>• Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>• Maîtriser le référentiel du directeur d'école</li> </ul>
--	--------------------	--

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Madame l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>• Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: <a href="mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr">gestionco.dpe1@ac-guyane.fr</a> avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>• Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>

## FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	<b>Directeur(trice) d'école E.P.PU ANNE-MARIE MARCHADOUR à Mana</b> <b>22 classes</b>
	CARACTÉRISTIQUES DU POSTE	<p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 520 élèves</li> <li>• Classes composites fréquentes, hétérogénéité importante,</li> <li>• Dispositif bilingue Français Nengé et Français Hmong au cycle 1, selon les besoins linguistiques des élèves</li> </ul> <p><u>Implantation géographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone rurale à l'ouest de la Guyane</li> <li>• Accès limité aux structures pédagogiques de soutien</li> </ul> <p><u>Enjeux éducatifs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'isolement pédagogique : importance de la mutualisation entre enseignants</li> <li>• Besoin de projets culturels pour maintenir la motivation scolaire</li> <li>• Déploiement de l'enseignement à distance et formation hybride</li> <li>• Intégration des langues et cultures locales dans le projet d'école</li> </ul>
	PLACE DU POSTE	Le directeur d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau. Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
	MISSIONS	Le directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Pilote pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement et la mobilise pour mettre en œuvre une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves. Il valorise les compétences présentes au sein de l'équipe pédagogique pour assurer une montée en compétence de tous les membres de celle-ci.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>• Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;</li> <li>• Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>• Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>• Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>• Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>• Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>• Rendre compte de son action auprès des IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>• Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>• Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>•</li> <li>• Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>• Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> <li>• Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>• Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>• Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>• Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>• Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>• Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>• Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>• Maîtriser le référentiel métier du directeur d'école</li> </ul>
--	--------------------	---

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Monsieur l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>• Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>• Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>

<b>FICHE DE POSTE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Directeur(trice) d'école E.P.PU EDOUARD JEAN à Matoury</b> <b>20 classes</b>
	<b>CARACTÉRISTIQUES DU POSTE</b>	<p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Près de 500 élèves , Elle est constituée de 20 classes avec 6 classes de maternelle, 6 CP et 4 CE1 dédoublés, 1 CE2, 1 CM1/CM2 et 1 CM2</li> <li>• Population scolaire en forte croissance (vagues d'arrivée annuelles)</li> <li>• Implantation géographique</li> <li>• Périphérie de Cayenne, commune en plein essor démographique</li> <li>• Nouvelles zones résidentielles à proximité</li> <li>• L'école est située en REP+ rattachée au réseau du collège OPHION</li> <li>• Les horaires de l'école sont répartis sur 4 jours.</li> </ul> <p><u>Enjeux éducatifs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'adaptabilité du projet d'école (évolution constante des besoins)</li> <li>• Coopération active avec la mairie pour l'extension des locaux</li> <li>• Déploiement d'un protocole d'accueil des nouveaux élèves et familles</li> <li>• Renforcement de la coordination inter-cycles et du suivi longitudinal</li> </ul>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le directeur d'école inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le directeur propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et /ou du contrat d'objectifs du réseau. Dans ce cadre, il veille à renforcer l'enseignement des fondamentaux en impulsant des expérimentations pédagogiques adaptées au contexte local. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec l'ensemble de la communauté éducative, pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
	<b>MISSIONS</b>	Le directeur d'école d'une école à plus de 18 classes exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Animateur pédagogique, il accompagne son équipe à la conduite du changement. A travers un pilotage renforcé, il sait s'appuyer sur son équipe pour décliner une stratégie favorisant la réussite de tous les élèves.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>• Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;</li> <li>• Permettre la définition des conditions d'une meilleure organisation de l'accompagnement des équipes enseignantes et du suivi rapproché des cohortes d'élèves en difficulté de son école ;</li> <li>• Faciliter l'appropriation des textes officiels et des ressources pédagogiques à travers un partage et une réflexion autour des préconisations et des documents d'accompagnement ;</li> <li>• Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;</li> <li>• Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;</li> <li>• Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les enseignants, les formateurs ET apporter son éclairage sur les besoins et les modalités de formation du personnel ;</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec les équipes de pilotage académique à la mise en œuvre de mesures, actions et dispositifs nationaux et académiques ;</li> <li>• Rendre compte de son action auprès des IEN de circonscription et de l'équipe de pilotage de dispositif ;</li> <li>• Participer à des commissions d'habilitation ou d'agrément et de groupes de travail départementaux ;</li> <li>• Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;</li> <li>•</li> <li>• Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>• Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.</li> <li>• Être un partenaire actif pour l'animation d'une évaluation d'écoles.</li> </ul>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>• Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ;</li> <li>• Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>• Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;</li> <li>• Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les démarches d'animation à distance, dans les différents aspects de la gestion de l'établissement (administratif, pédagogique, management) ;</li> <li>• Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;</li> <li>• Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> <li>• Maîtriser le référentiel métier du directeur d'école</li> </ul>
--	--------------------	---

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus, aura reçu un avis favorable de Monsieur l'IA DAASEN et aura suivi la nouvelle formation des directeurs d'école ;</li> <li>• Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI et BI et indemnité de direction (IR 2217).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation</li> <li>• Entretien avec une commission académique de recrutement.</li> </ul>